



**E-SOLIDARITÉS**

*L'expertise de notre réseau*

<https://preprod.uniopss.asso.fr/handicap/loi-sur-laide-mourir-les-personnes-handicapees-malades-doivent-dabord-disposer-des-moyens>

# Loi sur l'aide à mourir : « Les personnes handicapées malades doivent d'abord disposer des moyens de vivre mieux »

📅 Publié le 26 janvier 2026

👤 De Uriopss Pays de la Loire

**HANDICAP**

BRÈVE

INFO NATIONALE



Philosophe, Anne-Lyse Chabert est atteinte d'une maladie neurodégénérative qui l'a progressivement privée de l'usage de ses membres et de la parole. Elle ne plaide pas contre la légalisation de l'aide à mourir, dont les sénateurs vont débattre en séance publique à partir du 20 janvier 2026. Mais, pour elle, il est essentiel que tous les moyens d'accompagnement nécessaires soient mis en œuvre pour éviter que la personne en soit réduite à cet ultime recours.

[Lire l'article](#)